



## MEXIQUE

### Aperçu

Les échanges commerciaux entre le Canada et le Mexique ont augmenté régulièrement depuis l'adoption au Mexique d'une série de réformes économiques importantes au milieu des années 1980. Des entraves à l'importation qui étaient en place depuis plusieurs décennies ont été éliminées et les politiques de privatisation ont contribué à une restructuration importante de l'économie. Ces progrès ont suscité une demande sans précédent à l'égard de divers produits, services et technologies et ont créé de nouvelles possibilités d'investissement. En 1998, la valeur totale des échanges de produits entre les deux pays se chiffrait à 8,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 97 p. 100 par rapport à 1993, dernière année avant l'entrée en vigueur de l'ALENA. En 1998, le Mexique enregistrait un excédent de 6,3 milliards de dollars au titre des échanges de produits avec le Canada. Il semble toutefois très probable que les données relatives aux exportations du Canada à destination du Mexique soient sous-estimées dans une proportion qui pourrait atteindre 100 p. 100, étant donné que de nombreux produits canadiens transitent par les États-Unis et ne sont peut-être pas comptés au nombre des ventes canadiennes au Mexique. Les agences statistiques des trois pays de l'ALENA s'efforcent actuellement à reconcilier leurs données sur les échanges commerciaux.

Les exportations canadiennes se sont de plus en plus diversifiées, et les produits manufacturés à valeur ajoutée représentaient bien au-delà de 50 p. 100 du total des exportations canadiennes vers le Mexique en 1998. Celui-ci est actuellement le 14<sup>e</sup> marché d'exportation du Canada et sa troisième source d'importations. L'investissement étranger direct cumulatif du Canada au Mexique atteignait 1 milliard de dollars en 1997, ce qui place le Canada au 5<sup>e</sup> rang des investisseurs au Mexique.

Le gouvernement du Mexique est résolu à maintenir sa discipline budgétaire. Les prix du pétrole ayant de nouveau atteint des niveaux planchers, les revenus pétroliers sont inférieurs aux prévisions. Pour les remplacer, le gouvernement a introduit dans le dernier budget du Mexique, celui de décembre 1998, un ensemble de nouvelles mesures d'augmentation des revenus et de réduction des dépenses, dont une augmentation temporaire des tarifs douaniers appliqués

aux produits provenant de pays qui n'ont pas d'accord de libre-échange avec le Mexique. Les nouvelles mesures tarifaires devraient rapporter 500 millions de dollars américains. En annonçant les augmentations, qui portent sur environ 15 p. 100 du commerce total du Mexique, le gouvernement a fait remarquer qu'il respecterait toutes ses obligations internationales. Les tarifs applicables aux produits intermédiaires et aux produits d'investissement seront augmentés de 3 p. 100, alors que ceux qui s'appliquent aux produits de consommation finale non essentiels seront augmentés de 10 p. 100. Il est important de souligner que, le Mexique et le Canada étant partenaires dans l'ALENA, ces augmentations tarifaires ne s'appliquent pas aux produits canadiens exportés dans le cadre de l'ALENA.

Avec un chiffre record de 91 transactions commerciales représentant une valeur de 230 millions de dollars, la mission commerciale d'Équipe Canada qui s'est rendue au Mexique en janvier 1998 a remporté un franc succès, qui montre une fois de plus le potentiel commercial que le Mexique représente pour le Canada, en particulier si l'on songe au nombre sans précédent de PME représentées au sein de la délégation. L'ouverture officielle, à l'occasion de cette visite, d'un Centre d'éducation canadien au Mexique contribuera à développer les possibilités substantielles qu'offrent le marché mexicain aux fournisseurs canadiens de services d'éducation et de formation.

Pour maximiser les efforts de promotion commerciale, le MAECI a mis à jour et publié le *Plan d'action du Canada pour le Mexique*. Le document identifie dix secteurs principaux qui offrent d'excellents débouchés dans des domaines où la demande devrait s'accroître à moyen terme, soit les techniques de fabrication de pointe et la machinerie industrielle; les produits et services de technologie de l'information et de technologie de pointe; l'agriculture et le secteur agroalimentaire; l'équipement d'entretien automobile et les pièces de rechange pour automobiles; les équipements et services des secteurs du pétrole et du gaz et de la protection de l'environnement; les équipements et services d'exploitation minière; les produits et services éducatifs et culturels; les équipements et services d'énergie électrique; les équipements et services de transport.

### Résultats obtenus en 1998

- Mise en œuvre, le 1<sup>er</sup> août 1998, d'une deuxième série d'éliminations accélérées de droits tarifaires couvrant environ 1 milliard de dollars américains